

BULLETIN D'INSCRIPTION

25^{ème} PRIX CYCLISTE DES BOULANGERS PATISSIERS DU MAINE ET LOIRE
Contre la Montre Individuel.

LUNDI 20 SEPTEMBRE 2010 au complexe des Ifs à CHACE-VARRAINS (5 km de Saumur)

Premier Départ 14h

REGLEMENT:

Cette épreuve est organisée par les Boulangers Pâtissiers du Saumurois avec le soutien technique du Vélo Sport Saumurois. Bonification de 10 secondes par année au-dessus de 50 ans. Les voitures suiveuses sont interdites sur le circuit sous peine d'élimination. **Interdiction au concurrent doublé de suivre le concurrent doublant sous peine de disqualification.** Le participant s'engage à respecter le règlement de l'organisation et notamment le code de la route. **La participation à cette manifestation se fait donc sous sa seule responsabilité.** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, de bris de matériel et dégradation qu'elle en soit l'origine. L'épreuve se déroule sur une distance de 20 km qui emprunte en partie la route des vins. A l'issue de la course, un vin d'honneur sera servi avec remise des coupes et des lots. La journée se terminera par un buffet.

INSCRIPTION :

Dernier délai pour les inscriptions le 16 septembre 2010

Un bulletin d'inscription par participant (photocopie possible). Les inscriptions seront prises en considérations que si elles sont accompagnées de la photocopie de la licence ou un certificat médical de moins de 1 an pour les non licenciés et les licences FFCT. Les non licenciés devront être titulaire d'une assurance individuelle. **Le port du casque à coque rigide homologué est obligatoire.**

Bulletin adressé à **M. Cadeau Claude 15 Rue Des Jardins 49400 Chacé ☎ 06.07.69.76.00.**
M. Bénéteau Denis 42 Rue Emile Landais 49400 Chacé ☎ 02.41.52.91.76.

FRAIS DE PARTICIPATION :

Participation de 25 € par personne. Règlement par chèque à l'ordre de la "La course des boulangers" doit être adressé avec votre bulletin d'inscription à une des adresses ci-dessus :

CATEGORIE :

Féminine : (Une seule catégorie).

Boulangier-pâtissier (18 à 49 ans).

Boulangier-pâtissier (50 ans et +): Bonification de 10 secondes par année

Amis de la boulangerie (18 à 49 ans).

Amis de la boulangerie (50 ans et +): Bonification de 10 secondes par année

CATEGORIE :

Féminine : (Une seule catégorie)

Boulangier-pâtissier (18 à 49 ans):

Boulangier-pâtissier (50 ans et +): Bonification de 10 secondes par année.

Amis de la boulangerie (18 à 49 ans):

Amis de la boulangerie (50 ans et +): Bonification de 10 secondes par année

Cocher la case correspondante.

IDENTITE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : **Code Postal :**

Date de Naissance : **☎ :**

Fait à le.....

Faire précéder la signature de "Lu et approuvé"